

Province du Canada, District de Montréal, Cour Supérieure, Montréal, No. 1051. Dans l'instance: Le MAIRE, les ÉCHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Requêteurs ont déposé au Greffe de cette Cour, la somme de deux mille six cent quarante-cinq pi tres et quatre-vingt-cinq centimes, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et au vu de l'état 37e et 28e Victoria, chapitre 90, et dont la description est comme suit, savoir: Un morceau de terre avec bâtisses dessus érigées, borné du côté sud-est par la propriété de la succession Sir James Stuart, du côté sud-ouest par la rue St. Lambert, du côté nord-ouest par la propriété de J. A. Labadie et du côté nord par le reste de la propriété de Joseph A. Achille Belle, tel que requis pour l'élargissement de la rue St. Lambert.

AVIS. (ÉTABLIE EN 1864.) JOHN GARDNER, Chimiste Dispensateur et Drogiste, 375 - RUE NOTRE-DAME - 375. (Côté porte à l'Est de la Rue St. Jean.)

HUBERT, PAPINEAU et HONEY, P. C. S. Bureau du Protocole, Montréal, 11 juin 1867, 230 s a

AVIS DE DIVIDENDE. Les Créanciers de THOMAS LAMOREUX sont notifiés qu'un second et dernier Dividende sera dû et payable au Bureau de Messieurs J. C. GRENIER & Cie le et après le PREMIER JUILLET prochain.

EPHREM HUDON, Sr., JAC. GRENIER, Syndics. Montréal, 1er juin 1867 - 221 n c

Banque des Artisans. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires de cette Corporation, aura lieu à son Bureau, en cette Cité, LUNDI, le PREMIER jour de JUILLET prochain, à DIX heures A. M.

ALEX. COLSON, 15 juin. 6-313



CORPORATION DE MONTREAL. Quartier St. Louis.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le rôle de Cotisation du QUARTIER ST. LOUIS de cette ville, que copie de dit rôle a été envoyée à l'un d'eux par leur Bureau, et qu'ils ont été en conséquence ouverts à l'inspection et examen de tous les intéressés d'ici à MARDI, le NEUVIEME jour de JUILLET prochain; et que les dits Cotisations s'assembleront à leur Bureau samedi, MERREDI, le DIXIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour réviser leurs cotisations de biens-fonds inscrits au dit rôle de Cotisation, et que la et alors ils entendront et examineront toutes les plaintes relativement à toutes cotisations des biens-fonds qui pourront leur être soumises.

JAMES C. BEERS, DANIEL FARRELL, J.-BTE. ALLARD, WILLIAM DOUGLAS, P. H. MORIN, JEROME GRENIER, Cotiseurs. Hôtel de Ville, Montréal, 15 juin 1867, 233 c

AVIS. A VENDRE, un beau COFFRE-FORT (Sûreté de Kershaw) et A LOUER le Bureau actuel de la Société, contenant deux de nos grandes chambres avec une superbe Vitrine. Par ordre de P. A. FAUTREX, Sect.-Trés. mai 1867-229

AVIS. Le public est informé que la dite société n'a jamais été et n'est pas à être par la suite responsable d'aucune somme de deniers payée en dehors de son Bureau, à Montréal, personne n'ayant pouvoir de recevoir en dehors de ce Bureau les deniers d'icelle société. P. A. FAUTREX, Sect.-Trés. Montréal, 2 mai 1867-219 D c a k

CORBILLARDS ET CHARIOTS. Mr. Arsène Chapeleau à l'honneur de remercier ceux qui ont bien voulu l'encourager, il espère, par l'attention qu'il apportera aux ordres qu'on lui fera mériter, la continuation de cet encouragement.

Mr. Arsène Chapeleau à l'honneur de remercier ceux qui ont bien voulu l'encourager, il espère, par l'attention qu'il apportera aux ordres qu'on lui fera mériter, la continuation de cet encouragement. Il aura toujours à la disposition du public de magnifiques CHARIOTS ou CORBILLARDS, qui lui louera à aussi bas prix qu'aucune autre maison, avec un ou deux chevaux. Il peut aussi fournir: HÉRIERS, CÉREUILS, de toute sorte; GANTS, CRÈPES, etc. Il annonce aussi qu'il ensevelira tout homme ou enfant, à demande. 2 mai-196 sm c k

COURS D'HISTOIRE DU CANADA. J. B. A. FERLAND, PRÉTRE, Professeur d'histoire à l'Université-Laval. SECONDE PARTIE, 1668-1759. UN VOLUME IN-8 DE 620 PAGES. Prix, par exemplaire orné de vignettes, \$1.25. Ce deuxième volume termine l'histoire du Canada sous la domination française.

Pensionnaires Demandés. ON recevra TROIS ou QUATRE PENSIONNAIRES dans une famille privée, canadienne où il n'y a pas d'autres pensionnaires, près du Champ-de-Mars, à l'entrée de la rue de la Paix de Justice. S'adresser au Bureau de la Minerve. 221

GRAINES! GRAINES! GRAINES! Des GRAINES garanties nouvelles viennent d'être reçues par les steamers Belga et St. Denis, des meilleures maisons en Angleterre, en France et aux États-Unis. Graines de fleurs de choix, plus de 300 variétés, pour le jardin et le champ, telles que: FÈVES, BETTERAVES, CAROTTES, CHOUX, COUCOMBRE, BLE (doux), LAITUE, MELONS, OIGNONS, PERSIL, POIS, RADIS, TOMATES, NAVETS, CHAMPIGNONS &c, &c, &c. Allez prendre un Catalogue chez J. GOULDEN, Drogiste, Pres de Marché, 177, Rue St. Laurent 27 août

AVIS. (ÉTABLIE EN 1864.) JOHN GARDNER, Chimiste Dispensateur et Drogiste, 375 - RUE NOTRE-DAME - 375. (Côté porte à l'Est de la Rue St. Jean.)

REMERCIEMENTS avec reconnaissance ses nombreux amis et clients pour leurs faveurs et annonce qu'après la confusion et le trouble du déménagement, il sera encore prêt à remplir tous les ordres avec sa promptitude ordinaire; il est superflu d'ajouter qu'il ne tient que les meilleurs remèdes, et que des assistants compétents remplacent M. Gardner en son absence. J. GARDNER, Chimiste et Drogiste, 375, Rue Notre-Dame. 17 juin-234

SALON DE COIFFEUR ET Etablissement de Parfumerie. Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses nombreux clients de l'encouragement libéral qu'il en a reçu pendant ces vingt dernières années, et fait de grandes dépenses pour monter son nouveau magasin de B. Gibb & Co.

No. 357, Rue Notre-Dame, qui ne sera surpassé sur ce continent quant au confort et à l'économie dans les arrangements. Le soussigné espère qu'il sera encouragé dans sa nouvelle entreprise. Il aura toujours des Parfumeries Anglaises et Françaises de la meilleure qualité. Aussi, un assortiment complet des différents articles de toilette aux plus bas prix. Pour Dames et Messieurs: PERRUQUES, TOUPETS, &c, &c. Aussi, BAINS FROIDS et CHAUDS. Agent pour le LIQUIDE JACOB. 10 mai-203 a c D John Palmer.

MAISON ITALIENNE de Chas. Catelli & Cie, 62 - RUE NOTRE-DAME - 62. M. CATELLI à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'ayant agrandi et considérablement amélioré son ancien Etablissement, 62 - Rue Notre-Dame - 62, où il vient de recevoir un Assortiment varié et considérable de STATUES, etc., etc. Il sera toujours prêt à exécuter les ordres qu'on voudra lui lui confier.

AVIS. G. BACCERINI, Statuaire, à l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il a dissout la société existant entre lui et CHARLES CATELLI, mais qu'il continuera les affaires comme par le passé à l'ancienne MAISON ROMAINE, 13, RUE GOSFORD, vis-à-vis le Champ-de-Mars, sous le nom de G. BACCERINI & Cie. Avis est aussi donné que par un acte ou compromis passé devant M. Girard, Notaire public, le susdit Charles Catelli ne pourra servir des mêmes matériaux employés par le dit G. Baccerini dans la confection de ses statues en ciment. Il est déjà employé leur ciment avec grande satisfaction pour des statues extérieures aux églises St. Patrice et Ste. Anne de cette ville, et pour des statues colossales (de 11 pieds) de la Ste. Vierge, St. Joseph et St. Jean-Baptiste, maintenant dans les niches du portail de l'Eglise Paroissiale de Montréal. Tous leurs statues en ciment portent une marque. Dans leur établissement on trouvera toujours un assortiment de Statues colorées et dorées, comme aussi celle de Notre-Dame de Pitié, dessinée et colorée par M. Charles Dauphin, artiste bien connu du public. On a aussi à leur disposition toutes sortes de commandes soit en plâtre soit en ciment, pour des pièces de centre, chapiteaux et moulures, le tout à des prix très-moindres. 13 mai. 205 - sm D c k

AVIS. Aux Messieurs du Clergé. G. BACCERINI, Statuaire, à l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il a dissout la société existant entre lui et CHARLES CATELLI, mais qu'il continuera les affaires comme par le passé à l'ancienne MAISON ROMAINE, 13, RUE GOSFORD, vis-à-vis le Champ-de-Mars, sous le nom de G. BACCERINI & Cie. Avis est aussi donné que par un acte ou compromis passé devant M. Girard, Notaire public, le susdit Charles Catelli ne pourra servir des mêmes matériaux employés par le dit G. Baccerini dans la confection de ses statues en ciment. Il est déjà employé leur ciment avec grande satisfaction pour des statues extérieures aux églises St. Patrice et Ste. Anne de cette ville, et pour des statues colossales (de 11 pieds) de la Ste. Vierge, St. Joseph et St. Jean-Baptiste, maintenant dans les niches du portail de l'Eglise Paroissiale de Montréal. Tous leurs statues en ciment portent une marque. Dans leur établissement on trouvera toujours un assortiment de Statues colorées et dorées, comme aussi celle de Notre-Dame de Pitié, dessinée et colorée par M. Charles Dauphin, artiste bien connu du public. On a aussi à leur disposition toutes sortes de commandes soit en plâtre soit en ciment, pour des pièces de centre, chapiteaux et moulures, le tout à des prix très-moindres. 13 mai. 205 - sm D c k

PATENTE POUR ABATS-JOUR. JOHN MORISSON, MENTRIER, No. 1038 - RUE STE. CATHERINE, No. 1038. Prend la liberté d'annoncer aux Marchands, aux Hôteliers et au public en général, qu'ayant obtenu une PATENTE pour la confection et la vente de "FABAT-JOUR CANADIEN" dans l'île de Montréal, il est prêt à exécuter les commandes sous le plus court délai. De nouvell établis est peu dispendieux et remplace les jalousies extérieures. Il met à l'abri de la lumière du soleil, de la poussière et du vent, tandis qu'il produit une ombre agréable et permet à l'air de circuler librement. On a besoin de rien pour l'attacher; on l'élève et on l'abaisse à volonté. Il fait à toutes les fenêtres et se transporte sans trouble. Il est toujours en bon ordre, et ne pas besoin d'être lavé, paraît toujours bien, et se nettoie d'une bagatelle. Les commandes de la campagne seront promptement exécutées. JOHN MORISSON, 842, rue Ste. Catherine, Montréal, 22 mars 1867. k c t n D -163

Prêts à 7 1/2 p. 100. AVIS. - Suivant les règlements de la Société Permanente de Construction du district de Montréal, les directeurs ont résolu de prêter pour un an ou plus, au taux d'intérêt de SEPT et DEMI POUR CENT, par remboursement par paiements égaux et mensuels. Tels prêts seront faits à ceux qui préfèrent emprunter sans être sujets au risque des profits et pertes de la spéculation. Le tout conformément à la loi et aux dits règlements. Il va sans dire que la dite société continue aussi à prêter aux termes ordinaires à ceux qui veulent participer dans les profits et pertes. Par ordre, P. A. FAUTREX, Sect.-Trés. Montréal, 3 mai 1867 - 197 a c D

Tucker David, MARCHAND DE CHARBON ET A COMMISSION, A DEMENAGE. No. 78, rue McGill. 21 juin. 237-t

Dr. J. A. Laramee, 511, OMB DES BRÉS LAGACHETIÈRE ET ST. GEORGE. MONTREAL. 237-dmk

AVIS. M. CUSSON annonce qu'il a fait de nouveaux CORBILLARDS très-élégants et de mieux finis, qu'il mettra au service du public à des prix très-moindres. On trouvera aussi un établissement de Cercueils de tout prix, grands Crèpes, etc. CORBILLARDS A LOUER ET A VENDRE. On espère qu'il recevra encore plus d'encouragement que par le passé, vu que M. Grosjean a plus rien à faire avec les Corbillards, les ayant tous vendus. Xavier Cusson, 115, RUE ST. JOSEPH. 30 mars-82 D p c

AVIS. M. CUSSON annonce qu'il a fait de nouveaux CORBILLARDS très-élégants et de mieux finis, qu'il mettra au service du public à des prix très-moindres. On trouvera aussi un établissement de Cercueils de tout prix, grands Crèpes, etc. CORBILLARDS A LOUER ET A VENDRE. On espère qu'il recevra encore plus d'encouragement que par le passé, vu que M. Grosjean a plus rien à faire avec les Corbillards, les ayant tous vendus. Xavier Cusson, 115, RUE ST. JOSEPH. 30 mars-82 D p c

DUFONT & SIPLING, AGENTS DE BANQUEROUTE, HUISSIERS ET COLLECTEURS. Les soussignés à l'honneur d'informer le public et les marchands spécialement, qu'ils ont ouvert, depuis le 1er Mai, un Bureau au No. 21, Rue St. Vincent, vis-à-vis l'Imprimerie de La Minerve, en cette Cité de Montréal, afin d'être en état de remplir, en leurs qualités respectives, tous les ordres qui leur seront confiés. En leur qualité d'Agents de Banqueroute, ils sollicitent respectueusement le patronage des marchands en gros de cette ville, en ce qui concerne les Inventaires des Marchandises des Faillies, de dresser un bilan de leurs affaires, et de faire la collecte des dettes de quelque nature qu'elles puissent être. Les marchands de la campagne trouveront, s'adressant aux soussignés, de grands avantages par le fait qu'ils sont en état de faire la révision de leurs livres, de préparer un inventaire de marchandises, et s'obligeant, par la même, de leur servir d'intermédiaires avec leurs créanciers, à la fois pour le règlement de leurs affaires. Les Syndics Officiels sont respectueusement informés que les soussignés prêtent une attention particulière à toutes affaires qu'ils voudront bien leur confier, pour tout ce qui concerne les Inventaires, Ventes et recouvrement des dettes des faillies, et pour le règlement de leurs affaires. Les affaires seront traitées en la langue Française ou Anglaise, au choix de chacun. Les soussignés, comme par le passé, continueront à pratiquer comme huissiers et entrepreneurs le recouvrement de toutes dettes, loyers, et autres affaires qui se vendent, en casant au confiés, avec un pourcentage modéré. DUPONT & SIPLING. Nous Soussignés, Avocats, Marchands, et Syndics Officiels, certifions que Messieurs Dupont & Sipling sont des personnes dignes de confiance, et sur tous rapports qualifiés à agir comme Agents de Banqueroute, Huissiers et Collecteurs. Dorion, Dorion & Geoffroy, Avocats, Pominville & Bétournay, Avocat, Droure & Droure, Avocats, Lelièvre & Cassidy, Avocats, Joseph Duhamel, Avocats, T. S. Brown, Syndic Officiel, V. Hudson, T. Sauvageau, Syndic Officiel, Adolphe Roy, C. J. L. Cassidy & Cie. Montréal 13 Avril 1867 - 181. c

NOURRITURE ESSENTIELLE CONCENTRÉE POUR LES ENFANTS ET LES MALADES. Préparée par CHS. MARTIN, Médecin. Analyse par M. Girard, Docteur en Médecine M. R. C. S. E. Approuvée et recommandée par les membres supérieurs de la Faculté de Médecine de cette ville: MM. A. L. Leclerc, J. L. Leclerc, G. Smallwood, Fenwick, Professeurs à l'Université McGill et M. Pelletier, Professeur à l'École de Médecine et de Chirurgie, ainsi que les Docteurs F. W. Campbell, Girdwood, Hingson, McDonald, M. Hill, Reilly et Schmitt, sur les certificats sont publiés dans le Montreal Evening Telegraph. Cette "Nourriture Essentielle" est concentrée pour Enfants et les Malades" est la plus agréable et la plus nutritive, la plus forte et la plus saine de toutes les préparations semblables qui se vendent, en casant au confiés, et elle se prépare pour l'usage de quelques minutes. Pour les Enfants en bas âge elle remplace parfaitement le lait de la Mère. La marque de commerce est garantie et chaque boîte porte, avec les directions, la signature manufacturière de CHARLES MARTIN, Sect. Propriétaire, 493, Rue Lagachetière, Montréal. Se vend chez tous les Chimistes, Pharmaciens et Epiciers principaux, dans des boîtes, à 20 cts, 30 cts et 60 cts. 20 novembre-61 - ak

BUREAU DE POSTE, Montréal, 10 juin 1867. Arrivée et Départ des Malles de Montréal. MALLÉS. DUE. FERMER. Québec par chemin de fer. 7.45 A.M. 7.00 P.M. Québec par bateaux à vapeur. 8.00 A.M. 6.30 P.M. Route de la rive nord. 8.00 A.M. 1.30 P.M. Canada Ouest, convoi de jour. 10.45 P.M. 8.15 A.M. Canada Ouest, convoi de nuit. 11.00 P.M. 7.00 P.M. L'après-midi. 9.45 A.M. 2.15 P.M. St. Jean, C. E. 9.45 A.M. 6.00 A.M. New-York, Boston, Buffalo, Troy, etc. 9.45 A.M. 3.15 P.M. St. Hyacinthe, Richmond et Island Pond. 1.45 P.M. 1.15 P.M. Portland. 3.00 P.M. 7.00 P.M. Chateauguy, Beaulieu, Bois et Huntingdon. 11.00 A.M. 6.00 A.M. Lacune. 11.00 A.M. 7.00 A.M. St. Rémi, Hemmingford et Plattsburg. 11.00 A.M. 2.00 P.M. St. Laurent. 11.00 A.M. 2.30 P.M. Ste. Rose, Ste. Thérèse et St. Jérôme. 2.00 P.M. 7.00 A.M. Rigaud, Carillon, Grenville, et tous les bureaux sur la route Est. 5.00 P.M. 6.00 A.M. Terrebonne, New Glasgow. 5.00 P.M. 7.00 A.M. St. Jean, N.-B., Halifax et le Sud. 7.00 P.M. Do tous les bureaux (sauf ceux en sus 124 par l'once) 7.00 P.M. Des villes de Boston, tous les quinze jours par la ligne Concord. 7.00 P.M.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle contre le Feu DE LA CITE DE MONTREAL. DIRECTEURS: BENJ. COMTE, Secrétaire; JACQUES COMTE, Secrétaire; ALEX. ST. CHARLES, Secrétaire; J. C. ROUSSEAU, Secrétaire. Le plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITE. Ses taux sont les plus moindres que ceux des autres Compagnies en général. Elle offre toutes ses garanties possibles de sûreté. Son but est de servir de plus en plus le coût d'assurance pour les propriétés de cette Cité. Il est donc de l'intérêt des Citoyens d'encourager cette Institution si utile et si florissante. Le Bureau de la Compagnie est au No. 21, Rue St. Sacrement. ANT. COMTE, Secrétaire. Compagnie du Richelieu LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE Montréal et Québec. Et Ligne Régulière entre Montréal et les ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires. A partir de LUNDI, le 4 Mai, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir: Le Vapeur Québec, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux steamers océaniques et cela sans charge extra. Le Vapeur Montréal, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir à sept heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Le Vapeur Napéon, Capt. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Mackinong, Rivière-du-Loup, Yamashiche, Port St. Mathias, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis à un (1) heures p.m., arrêtant à Lanoraie; à son voyage de Vendredi du Montréal il se rendra jusqu'à Champlain. Le Vapeur l'Étoile, Capt. E. Lafleur, voyageant sur les Rivières Yamaska, St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel. Le Vapeur Victoria, Cap. C. Davy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Chamby, Cap. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Terrebonne, Cap. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures p.m., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et revenant, à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m.

Le Vapeur Québec, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux steamers océaniques et cela sans charge extra. Le Vapeur Montréal, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir à sept heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Le Vapeur Napéon, Capt. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Mackinong, Rivière-du-Loup, Yamashiche, Port St. Mathias, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis à un (1) heures p.m., arrêtant à Lanoraie; à son voyage de Vendredi du Montréal il se rendra jusqu'à Champlain. Le Vapeur l'Étoile, Capt. E. Lafleur, voyageant sur les Rivières Yamaska, St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel. Le Vapeur Victoria, Cap. C. Davy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Chamby, Cap. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Terrebonne, Cap. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures p.m., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et revenant, à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m.

Le Vapeur Québec, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux steamers océaniques et cela sans charge extra. Le Vapeur Montréal, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir à sept heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Le Vapeur Napéon, Capt. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Mackinong, Rivière-du-Loup, Yamashiche, Port St. Mathias, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis à un (1) heures p.m., arrêtant à Lanoraie; à son voyage de Vendredi du Montréal il se rendra jusqu'à Champlain. Le Vapeur l'Étoile, Capt. E. Lafleur, voyageant sur les Rivières Yamaska, St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel. Le Vapeur Victoria, Cap. C. Davy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Chamby, Cap. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Terrebonne, Cap. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures p.m., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et revenant, à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m.

Le Vapeur Québec, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux steamers océaniques et cela sans charge extra. Le Vapeur Montréal, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir à sept heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Le Vapeur Napéon, Capt. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Mackinong, Rivière-du-Loup, Yamashiche, Port St. Mathias, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis à un (1) heures p.m., arrêtant à Lanoraie; à son voyage de Vendredi du Montréal il se rendra jusqu'à Champlain. Le Vapeur l'Étoile, Capt. E. Lafleur, voyageant sur les Rivières Yamaska, St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel. Le Vapeur Victoria, Cap. C. Davy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Chamby, Cap. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Terrebonne, Cap. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures p.m., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et revenant, à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m.

Le Vapeur Québec, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux steamers océaniques et cela sans charge extra. Le Vapeur Montréal, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir à sept heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Le Vapeur Napéon, Capt. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Mackinong, Rivière-du-Loup, Yamashiche, Port St. Mathias, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis à un (1) heures p.m., arrêtant à Lanoraie; à son voyage de Vendredi du Montréal il se rendra jusqu'à Champlain. Le Vapeur l'Étoile, Capt. E. Lafleur, voyageant sur les Rivières Yamaska, St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel. Le Vapeur Victoria, Cap. C. Davy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Chamby, Cap. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Terrebonne, Cap. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures p.m., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et revenant, à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m.

Le Vapeur Québec, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux steamers océaniques et cela sans charge extra. Le Vapeur Montréal, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir à sept heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Le Vapeur Napéon, Capt. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Mackinong, Rivière-du-Loup, Yamashiche, Port St. Mathias, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis à un (1) heures p.m., arrêtant à Lanoraie; à son voyage de Vendredi du Montréal il se rendra jusqu'à Champlain. Le Vapeur l'Étoile, Capt. E. Lafleur, voyageant sur les Rivières Yamaska, St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel. Le Vapeur Victoria, Cap. C. Davy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Chamby, Cap. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Terrebonne, Cap. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures p.m., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant, en allant et revenant, à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m. Le Vapeur Assomption, Cap. J. Durval, partira du quai Jacques-Cartier pour Assomption, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p.m., arrêtant en allant et revenant à Berthier, Lavallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p.m.

Le Vapeur Québec, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier. Les personnes désirant embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux steamers océaniques et cela sans charge extra. Le Vapeur Montréal, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir à sept heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Berthier.